

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Gesal Stop cochenilles

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit phytosanitaire, insecticide, 500 ml

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO Jardin SA
Hegenheimermattweg 65
CH-4123 Allschwil

Téléphone : +41 (0)61 486 20 00

Téléfax : +41 (0)61 486 20 01

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Info@compojardin.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse: 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseils de prudence : P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

P102
Prévention:

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulative et toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Produit phytosanitaire
contient 92% (848 g/L) huile de colza naturelle et des ingrédients inertes

Composants dangereux

Remarques : Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.

En cas d'inhalation : Repos, air frais.
Si les irritations persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Si les irritations persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : couverture d'extinction

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

Moyens d'extinction inappropriés : Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Information supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se produire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

aucun(e)

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de précautions spéciales requises.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Stocker à l'abri du gel. Conserver dans un endroit frais.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510)	: 10, Les liquides combustibles ne sont pas en Classe 3 pour le Stockage
Durée de stockage	: 2 a
Température de stockage recommandée	: 2 - 25 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.
--------------------------------	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	: Éviter le contact avec les yeux. Lors de la manipulation de grandes quantités: Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)
Protection des mains	
Remarques	: inutile dans les conditions normales d'utilisation Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
Protection respiratoire	: Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	: Ne pas décharger dans l'environnement.
-------------------	--

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

Aspect	: liquide, huileux(se)
Couleur	: jaune clair
Odeur	: caractéristique
pH	: 7,0, Concentration: 10,00 g/l (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	: non déterminé
Point d'éclair	: > 110 °C
Taux d'évaporation	: non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: non déterminé
Densité relative	: 1
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Le produit est insoluble dans l'eau, émulsionné dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: > 350 °C
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 60 mPa.s (20 °C)
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Tension superficielle	: non déterminé
-----------------------	-----------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg
Remarques: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 5.000 mg/kg
Remarques: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Toxicité par aspiration

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : (Poisson): > 100 mg/l
Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Résultat: S'élimine bien par biodégradation.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Une contamination des eaux souterraines est peu probable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulative et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser les récipients vides, les mettre tels quels dans les poubelles ménagères.

02 01 08 : Déchets agrochimiques.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non pertinent

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations nationales

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau.
SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Numéro d'homologation : W 7211
Autorisé pour l'utilisation non professionnelle.
Il est interdit de réutiliser l'emballage du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Gesal Stop cochenilles Art.-No 2336102039

Version: 1.2

Date de révision:
07.02.2019

des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR